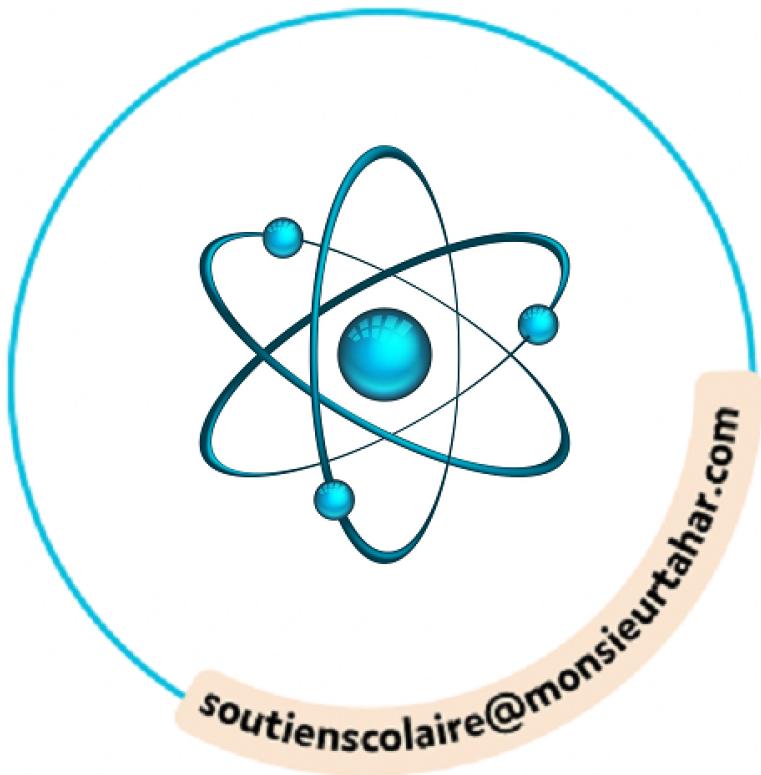


PHILOSOPHIE



CHAPITRE 13

LE DEVOIR

Question 1

D'où viennent nos devoirs ?

Perspective
> L'existence humaine et la culture

Le devoir et l'existence humaine :
 L'existence est marquée par la conscience morale et le sens du devoir : les individus ne s'autorisent pas tout, ils respectent des limites.

La culture, ensemble des institutions humaines, impose de nombreux devoirs : politesse, moralité, travail, etc.

Citation sur l'autonomie morale

« Le devoir consiste à aimer ce que l'on se commande à soi-même »
(Goethe, Maximes et Réflexions, 1833).

La plupart de nos devoirs sont enracinés en nous depuis l'enfance. Mais si, dans le feu de l'action, un devoir s'impose spontanément à nous, nous ne savons pas toujours d'où il vient.

Ex. Si une personne âgée me demande de porter son sac de courses, je sens que je dois le faire. Est-ce inscrit dans ma nature humaine ou cela me vient-il de la société et de la culture ?

1 Le sens moral prend sa source dans la nature humaine

Imaginer l'homme à l'état de nature, comme le fait Rousseau, permet de le concevoir tel qu'il serait indépendamment des apprentissages de la civilisation : il serait doué de sentiments bienveillants envers soi (l'amour de soi) ou autrui (la pitié) qui constituerait un premier contenu de conscience morale (**Rousseau, texte 1, p. 88**). **Ex.** Ce serait par conscience de la fragilité de la personne âgée que je l'aide. Mais cette conscience serait instinctive, non réfléchie, et ne correspondrait pas encore à la notion de devoir.

2 C'est plutôt la culture qui définit le devoir

Selon Rousseau, la notion de devoir dépend d'une idée de la justice qui ne peut se développer qu'en société, par jugement et comparaison. Le sens du devoir est donc lié à la définition de ce qui est juste moralement et socialement (**Rousseau, texte 2, p. 88**). **Ex.** La comparaison m'invite à constater que le plus fort doit aider le plus faible. La culture nous apprend à obéir aux devoirs communs et nous pousse même à définir nos propres devoirs (**autonomie morale**).

3 Obéir au devoir, une habitude culturelle qui n'exclut pas la liberté

La culture nous façonne en nous faisant intégrer le sens du devoir, au point que nous intériorisons la règle et y obéissons spontanément. On pourrait penser qu'il s'agit d'une pression sociale irrépressible, d'un déterminisme qui menace notre liberté. Mais l'habitude d'obéir n'exclut pas la liberté : quand j'hésite à obéir à un devoir, je comprends que je suis libre. (**Bergson, texte 3, p. 89**).

Question 2

À quoi reconnaît-on la valeur morale d'un devoir ?

Perspective
> La connaissance

Le devoir et la connaissance :
 Les hommes, êtres de raison faits pour connaître cherchent constamment à comprendre quels sont leurs devoirs et à les évaluer.

Perspective
> La morale

La **morale** propose des devoirs à suivre de façon plus ou moins stricte.

Nous pouvons nous demander si la valeur de nos devoirs est simplement sociale ou bien morale.
Ex. Le devoir de dire la vérité peut avoir une valeur morale (ne pas tromper autrui) tout autant que sociale (rendre possible la vie en société).

1 Un devoir est moral quand il est accompli par respect pour la loi morale

Si j'obéis en conscience au devoir, je peux le faire pour moi-même aussi bien que pour autrui, parce que je sens que cela va dans le sens de mon désir ou bien contre mon inclination première.

Ex. On peut dire la vérité à la police pour soulager sa conscience ou pour protéger un innocent accusé à tort. On peut le faire avec soulagement ou avec un réel déplaisir.

Le critère du devoir accompli de façon morale est l'intention d'obéir au devoir par respect de la loi (**Kant, texte 2, p. 94**). Or une telle intention n'a de sens que si le devoir vaut comme loi universelle. **Ex.** Mentir ne peut pas être une règle pour tous, le devoir universel est donc de dire la vérité.

2 Le devoir véritablement moral n'exclut pas l'utilité

Mais un devoir qui serait accompli de façon intéressée et qui serait utile, à soi comme à autrui, peut également avoir une valeur morale. **Ex.** Quelqu'un qui sauve une vie peut le faire pour une

récompense, cela n'ôte rien à la valeur de son acte. La théorie utilitariste (**MILL, texte 3, p. 95**) défend l'idée selon laquelle la valeur morale de nos actions est déterminée par son utilité générale, le fait qu'elle soit profitable au bien-être du plus grand nombre. Dans l'Antiquité, Cicéron défendait déjà l'idée que l'utilité devait nécessairement s'accorder, et que tous deux étaient les indices de la moralité du devoir (**CICÉRON, p. 90**).

3 L'utilité n'est pas une valeur morale évidente

Le critère de l'utilité prend une dimension sociale et politique importante dans la théorie utilitariste. Or, cela semble être au détriment des individus. Ceux-ci peuvent se sacrifier pour une société qui, précisément, les utilise. **Ex.** Un soldat voit peser sur lui un devoir patriotique : on peut lui demander de risquer sa vie. Un tel critère de la moralité du devoir reste alors à questionner.

Question 3

Doit-on nécessairement obéir à l'État ? Passerelle ▶ L'État

Perspective
► La morale
et la politique

**Le devoir, la morale
et la politique :** l'État soumet l'individu à des lois, et lui impose des devoirs, mais en conscience, ce dernier peut moralement s'y opposer.

L'État peut nous soumettre par le devoir, il est chargé de l'autorité juridique et d'un grand pouvoir de contrainte. Puisqu'il est la source du droit, il entend le faire respecter ; il crée des libertés à l'intérieur d'un cadre défini par les lois, et des obligations à ne pas sortir du cadre. Mais ce cadre **légal** est-il **légitime**, impossible à contester ?

1 Il faut respecter ses devoirs envers l'État dont l'intention législatrice est positive

Si on admet que les lois sont bonnes, lorsqu'elles veillent au bien commun, alors désobéir aux lois de l'État n'a pas de sens. C'est dommageable à la société mais aussi à celui qui enfreint le pacte social. **Ex.** Si quelqu'un réclame de l'État la protection de la propriété privée, puis vole son voisin, il semble en contradiction avec les lois sous lesquelles il veut vivre. Selon **ROUSSEAU** (**texte 1, p. 88**), un individu peut désobéir à la loi de l'État en faisant passer son intérêt avant son devoir de citoyen. C'est le rôle de l'État de le ramener au respect de la loi. Encore faut-il que le citoyen fasse l'effort de bien interpréter le sens de la loi : ainsi, l'obéissance au devoir légal peut être adaptée aux circonstances (**Thomas d'AQUIN, texte 2, p. 97**).

2 Mais il est possible de résister au devoir injuste imposé par une autorité contestable

Les régimes politiques ou les gouvernements ne visent pas nécessairement le bien de tous. Les décisions les plus arbitraires (**Ex.** Lettre de cachet utilisée par les monarques absous), les ordres les plus contestables d'un leader politique sont parfois appliqués avec une violence qui transforme l'obligation du devoir en contrainte (**Ex.** On peut être menacé pour ne pas avoir obéi au chef). Or on n'est pas tenu d'obéir à des ordres injustes.

L'ordre du chef n'est pas une obligation ; ce dernier a même le devoir de désobéir, y compris dans un État de type démocratique lorsque la loi n'est pas juste (**THOREAU, texte 4, p. 99**).

3 Le devoir de désobéir est même légitime

Face à un État arbitraire, face à des lois iniques, le citoyen peut découvrir un nouveau devoir, celui de résister (**LOCKE, texte 3, p. 98**). Dans ce cas, on doit désobéir en faveur de la justice elle-même ; c'est ce que préconise Thoreau en inventant la notion de désobéissance civile pour s'opposer à l'État américain (**THOREAU, texte 4, p. 99**). Cette notion de désobéissance civile est souvent revendiquée de nos jours. **Ex.** Certaines actions écologistes militantes comme l'arrachage de plants d'OGM.